



Association Cyclamaine
Maison des associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans

Contact



06 84 50 25 13



contact@cyclamaine.fr



cyclamaine.fr

Service Aménagements urbains
Condorcet
16, avenue François Mitterrand
72 000 Le Mans

Le Mans, le 09 février 2017

Objet : Aménagement du secteur Voltaire - Cordelet

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance par la presse en ce début d'année 2017, d'un programme d'aménagement important sur le secteur Voltaire - Cordelet.

Voté à l'unanimité lors du conseil communautaire en date du 12 janvier 2016, ce projet entrainera manifestement une modification du plan de circulation ainsi que la réalisation de plusieurs ouvrages structurants.

Nous entendons et comprenons l'objectif de la collectivité visant à fluidifier et à limiter les engorgements récurrents sur cette entrée de ville.

Toutefois en tant qu'association de promotion du vélo sur le territoire métropolitain, **nous souhaitons que soit prévu au projet des aménagements cyclables continus, cohérents et sécurisés, et tout particulièrement sur la section de la rue Voltaire, dans le cadre d'une mise en double-sens** (en application de l'article L228-2 du Code de l'environnement, mais également au regard des différents objectifs en faveur de la mobilité durable inscrits au PCET, SCoT du Pays du Mans et au prochain PDU).

Ces aménagements devront s'inscrire dans un programme d'apaisement de la circulation propice comme chacun le sait à la pratique du vélo et son essor.

Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition pour échanger ensemble lors du prochain Comité Pilotage Vélo dans conditions d'intégration de la problématique vélo dans ce programme structurant.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition pour toutes informations.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président,
Richard Corroler